



Parcours Psychologie clinique et neuropsychologie de l'enfant et de la personne âgée

Master Psychologie



Composante
UFR Sciences
Humaines



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

L'objectif de la formation est de faire acquérir une compétence professionnelle théorique et pratique, de haut niveau de spécialisation, aux étudiants engagés dans une formation de psychologue et désirant exercer (par la pratique ou par la recherche) dans le domaine de la psychologie développementale fondamentale, ou appliquée aux troubles du développement et de l'apprentissage, incluant les problématiques posées par le vieillissement de la personne. Elle associe ainsi les finalités d'un master professionnel et d'un master recherche. Elle vise à former des psychologues spécialistes de l'enfance pré-scolaire ou scolaire, de l'adolescence, ainsi que de la personne âgée, que ce soit dans une orientation professionnelle ou dans une orientation visant à l'enseignement et la recherche. Elle s'adresse ainsi à des étudiants désireux de devenir des psychologues cliniciens, intégrant notamment la neuropsychologie en tant qu'approche théorique et instrumentale, engagés dans la prévention, l'évaluation et l'intervention auprès d'enfants, d'adolescents ou de personnes âgées atteints d'handicaps, de dysfonctionnements, de troubles du développement, du comportement ou de troubles des apprentissages. Par sa composante clinique, cette formation vise également à former les futurs psychologues dans le suivi, la régulation et la formation des équipes éducatives ou de soin. Enfin, elle vise à former des chercheurs et/ou enseignants-

chercheurs spécialisés en psychologie du développement et de l'apprentissage (perspective « vie entière »).

Capacité d'accueil globale : 17 étudiants

Compétences acquises

Les compétences acquises à l'issue des deux années de formation sont:

- connaissance approfondie des théories et notions de la psychologie du développement et de la psychologie de l'apprentissage, de la psychologie clinique et psychopathologie de l'enfant, de la neuropsychologie de l'enfant et de la personne âgée ;
- connaissance approfondie des troubles du développement, des troubles de l'apprentissage, de la problématique développementale et clinique liée au vieillissement ;
- faire une synthèse des connaissances actuelles (littérature en langue française ou anglaise) sur une question spécifique de la psychologie développementale ;
- mener une expérimentation avec des enfants ou des personnes âgées, avec ou sans handicap ou troubles psychopathologiques : constituer du matériel expérimental, définir des procédures, choisir les variables comportementales à mesurer, pratiquer l'expérimentation ;
- élaborer et conduire une recherche en psychologie du développement ou psychologie de l'apprentissage;



- pratiquer des analyses statistiques et qualitatives de données comportementales ou de données issues de questionnaires ;
- rédiger un mémoire de recherche ;
- exposer oralement les résultats d'une recherche, « l'état de l'art » dans un domaine de connaissance particulier ;
- conduire un entretien avec un enfant ou des adultes ;
- exposer un cas dans des réunions de synthèse avec d'autres professionnels ;
- passation de tests de bilan intellectuel, neuropsychologique et de tests projectifs ; cotation ;
- rédaction d'un bilan psychologique ;
- analyse de la pratique psychologique, mise en forme par la rédaction d'un rapport de stage ;
- capacité de prise en charge et suivi psychologique d'enfants, adolescents ou personnes âgées ;
- connaissance et pratique de la déontologie du psychologue clinicien ;
- connaissances des institutions, des milieux de prévention, d'accueil et de prises en charge éducatives et thérapeutiques, et des laboratoires et centres de recherche ;
- capacité à définir une question de recherche clinique ou fondamentale en pertinence avec un terrain de stage ;
- capacité à rechercher des références bibliographiques, les synthétiser ;
- capacité à sélectionner des instruments adéquats à l'évaluation d'une question de recherche ;
- capacité à analyser des données comportementales ou cliniques ;
- capacité à rédiger un rapport de recherche ;
- capacité à rédiger un article scientifique ;

- maîtrise du code de conduite des chercheurs, et éthique professionnelle.

Organisation

Contrôle des connaissances

• Modalités de contrôle des connaissances:

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université de Bourgogne : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

• Sessions d'examen en Master 1:

Première session : janvier pour le semestre 1 et mai pour le semestre 2

Deuxième session : juin pour les deux semestres

• Sessions d'examen en Master 2:

Première session : janvier pour le semestre 3 et mai pour le semestre 4

Deuxième session : juin pour les deux semestres

• Règles de validation et capitalisation:

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également



capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

REDOUBLEMENT : Le redoublement n'est pas de droit dans les formations sélectives et relève de l'appréciation souveraine du jury.

Stages

Stages

Intitulé : Stage obligatoire en Master 1

Durée : de 200h à 300h

Type de missions

Le stage est à réaliser auprès d'un psychologue praticien ayant au moins 3 ans de pratique. Ces heures sont réparties sur toute l'année universitaire. Ce stage clinique devra obligatoirement être validé pour l'obtention de l'UE4 S2. Une convention de stage doit être signée avant le début du stage par les parties concernées : l'institution d'accueil, l'Université, le responsable pédagogique, et l'étudiant. Cette convention assure à l'étudiant une couverture "Accidents du Travail".

Intitulé : Stage obligatoire en Master 2

Durée : 300h minimum

Type de missions

Le stage professionnel ou de recherche de 300 heures minimum est à réaliser soit sous la direction d'un psychologue au titre reconnu et avec plus de 3 années de pratique, après accord du responsable de la formation (stage professionnel), soit auprès d'un enseignant chercheur ou chercheur du LEAD (stage recherche). Une convention de stage doit être signée avant le début du stage par les parties concernées : l'institution d'accueil, l'Université, le responsable pédagogique, et l'étudiant. Cette convention assure à l'étudiant une couverture "Accidents du Travail".

Un total de 500 heures est nécessaire sur l'ensemble du Master pour l'obtention du titre de psychologue.

Admission

Conditions d'accès

- **En M1 :**

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil.

Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures sur la plateforme nationale **Mon Master** :  <https://www.monmaster.gouv.fr>

- **En M2 :**

Accès de plein droit : pour les étudiants titulaires de la 1^{ère} année du master mention Psychologie de l'université de Dijon.

Accès sur validation d'acquis : pour les étudiants ayant validé une 1^{ère} année de master dans une autre mention et/ou une 1^{ère} année de master dans une autre université. Dépôt des candidatures et consultations des dates de candidatures sur l'application **eCandidat** :  <https://ecandidat.u-bourgogne.fr>

Modalités de candidatures

Dossier de candidature : relevés de notes de la Licence: L1, L2 et L3 (uniquement le S5 si le S6 n'est pas disponible), M1 (pour une candidature en M2), lettre de motivation, projet professionnel, attestations de stage mentionné dans le dossier, attestations d'expérience professionnelle mentionnée dans le dossier, CV.

La sélection en Master 1 comprend deux phases :

- une première phase de présélection des dossiers de candidatures



- une deuxième phase d'audition des candidats présélectionnés lors de la première phase

Et après

Débouchés professionnels

Ce diplôme donne accès au titre de psychologue protégé par la loi de 1985 permettant d'exercer dans les établissements sanitaires, sociaux, médicaux, de justice ainsi qu'en exercice libéral, pour autant que l'étudiant soit en possession d'une Licence et d'un Master tous deux mention Psychologie et qu'il a réalisé 500 heures de stage placées sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien titulaire du titre de psychologue et exerçant depuis au moins trois ans, et d'un enseignant-chercheur de la formation, référent universitaire du stagiaire. Les étudiants diplômés peuvent exercer en tant que psychologues auprès d'enfants et de leurs familles, auprès de personnes âgées, dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Les institutions ou domaines d'intervention sont d'ordre éducatif, socio-éducatif, social, médico-social et sanitaire et peuvent ainsi concerner les :

- Centres Médico-Psychologiques (CMP), Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Instituts Médico-Educatifs (IME), Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD),...
- Institutions sanitaires : concours (PJJ, fonction publique), hôpitaux (pédiatrie, pédopsychiatrie, neurologie, rééducation fonctionnelle, gériatrie, hôpital de jour, centres référents des apprentissages),...
- Institutions sociales : Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Placement Familial Spécialisé (PFS), crèches, pouponnières, Centres d'Aide par le Travail (CAT), foyers socioéducatifs, maisons de retraite,...
- Secteurs libéral, associatif : usage du titre professionnel de psychologue.

Ce parcours prépare également aux métiers de la formation et de la recherche en psychologie, enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur, dans un établissement public ou privé.

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation

Arnaud WITT

+33 (0)3 80 39 57 63

arnaud.witt@u-bourgogne.fr

Contact scolarité

Isabelle SAULIN

UFR Sciences humaines, bureau 125 bis

4 boulevard Gabriel, 21072 DIJON cedex

03.80.39.53.15

isabelle.saulin@u-bourgogne.fr

Campus

 Campus de Dijon



Programme

Master 1 PCNEPA

Semestre 1 M1 PCNEPA

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Tronc commun en Psychologie	UE		48h				6 crédits
Entretien clinique	Matière		24h				
Entretien d'investigation	Matière		24h				
UE2 Disciplinaire 1 : Attention, fonctions exécutives, mémoire chez l'enfant et leurs troubles	UE		48h				6 crédits
UE3 Outils	Matière			52h			6 crédits
Méthodes d'analyse de données	Matière			28h			3 crédits
Anglais	Matière			24h			3 crédits
UE4 Disciplinaire 2	UE		48h				6 crédits
Neuropsychologie de l'enfant	Matière		24h				
Apprentissage, langage et dysfonctionnements chez l'enfant	Matière		24h				
UE5 Disciplinaire 3	UE		48h				6 crédits
Les émotions et leurs troubles : approche clinique et neuropsychologique	Matière		24h				
Approche clinique et neuropsychologique du vieillissement normal et pathologique	Matière		24h				

Semestre 2 M1 PCNEPA

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Tronc commun en Psychologie	UE		48h				6 crédits
Les approches contemporaines de la psychologie cognitive	Matière		24h				
Les approches théoriques et instrumentales du psychologie du développement	Matière		24h				
UE7 Disciplinaire	UE		48h				6 crédits
Facteurs de vie dans le vieillissement	Matière		24h				
Handicaps, troubles du développement	Matière		24h				
UE8 TER : Mémoire de recherche	UE						6 crédits
UE9 Stage et supervision	UE			20h			6 crédits
Stage	Stage						
Supervision du stage	Matière			20h			
UE10 Option	UE		48h				4 crédits



Master 2 PCNEPA

Semestre 3 Master 2 PCNEPA

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Cognition, psychopathologie de l'enfant/adolescent, remédiation	UE		44h				6 crédits
UE2 Bilan psychologique et neuropsychologique de l'enfant et de la personne âgée	UE			50h			6 crédits
UE3 Pratiques de la clinique de l'enfant, adolescent et personne âgée	UE		10h	48h			6 crédits
UE4 Conférences et séminaires sur des questions actuelles de psychologie du développement ou apprentissage	UE		44h				6 crédits
UE5 Professionnalisation, déontologie, éthique, institutions	UE			44h			6 crédits

Semestre 4 Master 2 PCNEPA

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Consultation psychothérapeutique avec l'enfant et l'adolescent	UE		20h	20h			6 crédits
UE7 Suivi stage et mémoire, analyse de la pratique, pratique des TTC, testothèque	UE			52h			6 crédits
UE8 TER (clinique appliquée ou fondamentale)	UE						12 crédits
UE9 Stage (professionnel ou recherche)	UE						6 crédits